



**PLUS D'UN MILLION DE PERSONNES ONT
MANIFESTÉ LE 31 MARS POUR LE RETRAIT
DU PROJET DE LOI « TRAVAIL ».**

EN AVRIL, ON CONTINUE !

Le gouvernement actuel ne cesse de s'engager dans des réformes imposant toujours plus de recul à ceux qui créent les richesses, NOUS les travailleurs du public comme du privé. Toutes ces réformes n'ont qu'un but, faire des travailleurs de ce pays comme des autres, des travailleurs asservis et « low cost », n'ayant comme seul droit que celui de vivre et mourir au travail.

La CGT réaffirme au contraire qu'il est nécessaire de fortifier et le code du travail et le statut des fonctionnaires, pour lutter contre l'explosion de la précarité et la dégradation des conditions de travail.

TROP, C'EST TROP !

**LE PROJET DE LOI « TRAVAIL » N'EST NI
AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE**

Faciliter les licenciements et insécuriser les salariés **C'EST NON !**

Interdire les licenciements boursiers, renforcer les droits des travailleurs **C'EST OUI !**

Aggraver la flexibilité et la précarité, mettre en cause la hiérarchie des normes **C'EST NON !**

Améliorer les conditions de travail et augmenter les salaires **C'EST OUI !**

**CERTES, ON POURRAIT CROIRE QUE CETTE LOI NE
CONCERNE QUE NOS COLLÈGUES DU SECTEUR
PRIVÉ...**

Mais depuis 30 ans les gouvernements respectifs utilisent la concurrence et le marché pour tester des réformes que par la suite ils appliquent à tous les secteurs (privé comme public). Ce fut le cas pour la réforme des retraites imposée au privé et généralisée au public.

L'abaissement des garanties collectives et du Code du Travail dans le secteur privé est un nouvel élément confortant les attaques contre le Service Public et le Statut de la Fonction publique et en justifie de nouvelles.

Pas d'illusions : Les fonctionnaires ne seront pas épargnés et seront tôt ou tard directement impactés.

Le projet de loi « travail » et l'inversion de la hiérarchie des normes, la mise en œuvre du RIFSEEP individualisant les rémunérations des fonctionnaires, constituent un seul et même projet : individualiser pour remettre en cause les garanties collectives des travailleurs et les soumettre aux chantages patronaux et à des relations de gré à gré entre le travailleur et son employeur.

Certaines parties du Code du travail s'appliquent aussi au public, notamment en matière d'hygiène et de sécurité au travail. Remettre en cause le Code du travail et inverser la hiérarchie des normes, c'est rendre possible, à terme, la remise en cause du statut général des fonctionnaires déjà largement entamé par la mise en œuvre du RIFSEEP qui individualise la rémunération des fonctionnaires, contrevenant ainsi aux principes fondateurs de la fonction publique.

CODE DU TRAVAIL, SALAIRES, STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE : NOUS POUVONS GAGNER !

La puissante journée de grève et manifestations rassemblant plus d'un million de personnes dans 260 villes a démontré une détermination sans faille des étudiant-es, lycéen-nes, salarié-es, privé-es d'emploi et retraité-es à obtenir le retrait du projet de loi travail et à conquérir de nouveaux droits sociaux.

Le gouvernement doit entendre les milliers d'étudiant-es, de lycéen-nes, de salarié-es, de privé-es d'emploi et de retraité-es mobilisés massivement dans la rue et dans les entreprises avec de nombreux appels à la grève. Il doit entendre tous les citoyen-nes qui s'expriment, 70% de la population estime en effet, qu'il faut retirer le texte, qu'il n'est pas amendable, sa philosophie globale restant inchangée.

Si le gouvernement ne répond pas, **les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL resteront déterminées à poursuivre et amplifier la mobilisation pour obtenir le retrait du projet de loi y compris par les manifestations et la grève interprofessionnelle.**

D'ores et déjà, de nouvelles journées de mobilisation avec grèves et manifestations sont prévues et ce dès le 5 avril à l'initiative des organisations de jeunesse. **Le 9 avril**, elles appellent à la réussite d'une nouvelle grande journée d'action de grèves et de manifestations.

EN AVRIL, ON CONTINUE !

- ▶ POUR le retrait du projet de loi El Khomri
- ▶ POUR des droits renforcés des travailleurs contre l'arbitraire patronal
- ▶ POUR l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des salaires
- ▶ POUR l'annulation du RIFSEEP
- ▶ POUR une revalorisation immédiate du point d'indice et l'intégration des primes dans les salaires
- ▶ POUR la défense et le renforcement du statut général des fonctionnaires

Renforcez un syndicat de luttes :
Adhérez à la CGT !



Syndicat National CGT-INRA

RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole - Tél :

01.39.53.56.56 - Mail : cgt@inra.fr - Sites:

<https://intranet.inra.fr/cgt/> et <http://www.inra.cgt.fr/>